



NEWSLETTER DES MARCHES PUBLICS DU SPW INTÉRIEUR ET ACTION SOCIALE N° 5 - AOÛT 2024

## SOMMAIRE

- ❖ Concours du marché public le plus responsable
- ❖ Quelques outils à votre disposition en matière de marchés publics
- ❖ Focus thématiques : les achats publics responsables

\*\*\*

### ❖ Concours du marché public le plus responsable

Le SPW Secrétariat Général organise la 7<sup>ème</sup> édition du « Prix wallon du marché public le plus responsable ».

Le prix du marché public le plus responsable vise à mettre à l'honneur et récompenser le pouvoir adjudicateur qui a adopté une démarche d'achats publics responsables.

Le thème de cette année ? Les marchés publics de fournitures !

Votre organisation veille à intégrer des critères environnementaux, sociaux ou éthiques dans ses marchés ? Saisissez cette opportunité et déposez votre candidature dès maintenant !

Notez bien : vous avez jusqu'au 30 septembre pour déposer votre candidature.

[Informations & Participation](#)

### ❖ Quelques outils à votre disposition en matière de marchés publics

Nous profitons de cette newsletter estivale pour rappeler certains outils à votre disposition en vue de vous aider à la passation des marchés publics.

- Solliciter un avis préalable de l'administration chargée de l'instruction des dossiers soumis à la tutelle :
  - **Sur quel objet ?** une question spécifique, des projets de délibération ou de documents de marché.  
Aucun avis n'est rendu sur des documents ou des délibérations adoptées.
  - **Par quel canal ?**

- **Via le Guichet des Pouvoirs locaux** - Formulaire « Demande d'avis préalable sur un marché public/concession ».

Uniquement pour les demandes d'avis sur les projets de délibération et de documents de marché/concession des COMMUNES, PROVINCES, INTERCOMMUNALES ET ASSOCIATION CHAPITRE XII.

- **Par courriel** à l'adresse :
  - pour les **CPAS** en fonction de leur province :
    - [hainaut.interieur@spw.wallonie.be](mailto:hainaut.interieur@spw.wallonie.be)
    - [liege.interieur@spw.wallonie.be](mailto:liege.interieur@spw.wallonie.be)
    - [luxembourg.interieur@spw.wallonie.be](mailto:luxembourg.interieur@spw.wallonie.be)
    - [namur.brabantwallon.interieur@spw.wallonie.be](mailto:namur.brabantwallon.interieur@spw.wallonie.be)
  - pour les **AUTRES POUVOIRS LOCAUX** soumis à la tutelle générale d'annulation du Gouvernement wallon :
    - [marchespublics.interieur@spw.wallonie.be](mailto:marchespublics.interieur@spw.wallonie.be)  
(pour les marchés publics)
    - [patrimoine.interieur@spw.wallonie.be](mailto:patrimoine.interieur@spw.wallonie.be)  
(pour les concessions et les opérations patrimoniales)

➤ [La circulaire du 19 février 2024 relative aux compétences et à la tutelle générale à transmission obligatoire en matière de marchés publics et de concessions](#)

Cette circulaire a pour objet, à la suite des dernières modifications légales intervenues en la matière, d'expliquer et de commenter les règles de compétence et la tutelle générale d'annulation à transmission obligatoire applicables à la matière des marchés publics et des concessions de services et de travaux.

Conçue comme un outil pratique, elle synthétise l'ensemble de la matière de manière structurée.

➤ [Le Recueil des considérations et remarques diverses en matière de marchés publics et de concessions de travaux et de services](#)

Ce recueil apporte de manière structurée un éclairage aux erreurs et difficultés les plus fréquemment observées par la Direction des Marchés publics et du Patrimoine du SPW Intérieur et Action sociale dans le cadre de l'instruction des dossiers soumis à l'exercice de la tutelle ou des demandes d'avis préalable en matière de marché public et de concession de services et de travaux.

➤ [Le Portail des Pouvoirs locaux](#)

En matière de marchés publics et de concessions, ce portail fournit une information générale sur les actes soumis à la tutelle générale d'annulation à transmission obligatoire.

Il héberge par ailleurs le Recueil de considérations et remarques diverses, ainsi que les anciens numéros de la présente newsletter.

Il dispense une information relative à l'ensemble des matières traitées par le Département des Politiques publiques locales du SPW Intérieur et Action sociale.

➤ [Le Portail des marchés publics en Wallonie](#)

Ce portail dispense une information générale et spécifique en matière de marchés publics au travers de divers outils dont un dictionnaire des marchés publics, une foire aux questions, des actualités, des fiches thématiques, achats publics responsables...

Il héberge également de multiples modèles de documents et clauses-types (cahiers des charges, décision motivée, courriers...).

## ❖ Focus thématique : les achats publics responsables

La commande publique, représentant environ 10% du PIB, constitue un **levier majeur de la transition** de notre région vers un développement durable. La Wallonie souhaite encourager chaque acteur public à adopter, à son niveau, une **politique d'achats responsables** qui apportera une **plus-value** pour la société en ce compris en matière de développement durable.

Un marché public responsable est un marché qui prend en compte, de manière équilibrée, des **considérations environnementales, sociales et éthiques** lors du processus d'achat public tout en conservant des préoccupations économiques.

En optant pour des pratiques d'achat responsable dans les marchés publics, les pouvoirs locaux peuvent être un **modèle** pour la société en montrant l'importance de l'intégration des critères de durabilité dans les décisions d'achat !

### Comment mettre en place une politique d'achats publics responsables ?

D'abord, en [devenant membre du réseau des acheteurs publics responsables](#), vous serez tenus informés des **événements et formations à venir** sur la thématique des achats publics responsables ainsi que des nouvelles ressources disponibles, notamment via une **newsletter** trimestrielle.

De plus, de nombreux **outils** sont disponibles sur le [Portail des marchés publics](#), notamment :

- Une [note de cadrage juridique](#) synthétisant les opportunités juridiques d'intégration des clauses environnementales, sociales et éthiques dans les cahiers des charges ;
- Des guides sectoriels avec des clauses-types responsables, tels que notre guide pour [l'achat d'appareils électroménagers](#) et celui [pour réduire l'impact environnemental des emballages dans les marchés de fournitures](#) ;
- Un [Helpdesk Achats Publics Responsables](#) pour vous aider à intégrer des clauses responsables dans votre cahier des charges.
- Le [Réseau des facilitateurs clauses sociales](#) vous aide à intégrer des clauses sociales au titre de conditions d'exécution de vos marchés publics.

N'hésitez pas à visiter également le site « [Le développement durable en Wallonie](#) ».

\*\*\*

Pour toute question relative aux marchés publics : [marchespublics.interieur@spw.wallonie.be](mailto:marchespublics.interieur@spw.wallonie.be)

Pour toute question relative aux concessions de services ou de travaux :  
[patrimoine.interieur@spw.wallonie.be](mailto:patrimoine.interieur@spw.wallonie.be)

N'hésitez pas à consulter [le Portail des Pouvoirs locaux](#), et notamment le [Recueil](#) de considérations et remarques diverses en matière de marchés publics et de concessions de services et de travaux.

Pour d'autres informations en matière de marchés publics, n'hésitez pas à consulter le [Portail des marchés publics en Wallonie](#).

\*\*\*

**Vous connaissez un collègue intéressé ?** N'hésitez pas à l'inviter à s'inscrire à notre newsletter via l'adresse : [interieur@spw.wallonie.be](mailto:interieur@spw.wallonie.be).

**Vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter ?** Sollicitez votre désinscription via l'adresse : [interieur@spw.wallonie.be](mailto:interieur@spw.wallonie.be).

\*\*\*

Le SPW Intérieur et Action sociale dispose d'un [compte LinkedIn](#), n'hésitez pas à le suivre et à vous y abonner.

Celui-ci comprend de nombreuses actualités en lien avec les Pouvoirs locaux.

Lien : <https://www.linkedin.com/company/spw-interieur-et-action-sociale/>